

Lucerne, le 27 août 2018

Communiqué de presse

Caritas demande un changement de perspective politique

La Confédération doit prendre le leadership contre la pauvreté

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté s'achève fin 2018. Dans ses conclusions, il relève l'urgence et la nécessité d'agir. Et pourtant, le Conseil fédéral veut renoncer à mener activement une politique de lutte contre la pauvreté. Dans sa prise de position « Pour une lutte efficace contre la pauvreté en Suisse », Caritas demande entre autres des mesures en matière de formation et de politique familiale. La Confédération doit enfin assumer son rôle de leader dans ces domaines.

Aujourd'hui, 615 000 personnes vivant en Suisse sont pauvres, et 600 000 autres vivent dans des conditions précaires juste au-dessus du seuil de pauvreté. Malgré une situation économique excellente et un taux de chômage historiquement bas, le taux de pauvreté augmente, notamment chez les enfants.

Ce n'est que récemment et après beaucoup de pression que la Confédération s'est impliquée dans la politique de lutte contre la pauvreté. Elle a lancé en 2014 le « Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté », mis en œuvre en collaboration avec les cantons, les villes, les communes et les organisations privées. Au printemps 2018, le Conseil fédéral a publié un rapport contenant les résultats. Selon ce rapport, il est urgent d'agir. Il est donc incompréhensible qu'il ait décidé dans le même temps de renoncer à un monitoring régulier de la pauvreté. Celui-ci permettrait d'étudier et de suivre systématiquement l'évolution de la situation de la pauvreté dans toute la Suisse.

La Confédération se distancie de la politique de lutte contre la pauvreté

À l'avenir, l'engagement de la Confédération dans la politique de lutte contre la pauvreté s'élèvera à tout juste 500 000 francs. Le directeur de Caritas, Hugo Fasel le dénonce : « La Confédération se distancie de la politique de lutte contre la pauvreté et en confie l'unique responsabilité aux cantons. On peut dire que le Conseil fédéral refuse de prendre en compte les résultats du Programme national de lutte contre la pauvreté, qu'il croise les bras et se contentera d'observer de loin l'évolution de la pauvreté en Suisse. Politiquement, cette décision du Conseil fédéral est un retour à la case départ ! »

Dans sa prise de position, Caritas formule cinq étapes urgentes pour une politique efficace de lutte contre la pauvreté. Ainsi la Confédération, en accord avec les cantons, les communes et l'économie, doit se fixer pour but contraignant de réduire de moitié la pauvreté en Suisse. Cet engagement, formulé en 2009 déjà par Caritas, a été pris également par la Suisse qui a signé l'Agenda 2030 de développement durable. Elle doit maintenant rapidement le mettre en œuvre.

La Constitution fédérale garantit à toutes les personnes dans le besoin un soutien et une vie décente (art. 12). La Confédération, les cantons et les communes doivent maintenant remplir cette obligation. En dernier ressort, le minimum vital social doit être garanti par une loi-cadre fédérale.

Pour lutter efficacement contre la pauvreté des familles et des enfants, il est nécessaire d'introduire dans toute la Suisse des prestations complémentaires pour familles. Quelques cantons l'ont déjà fait, avec succès. La loi sur les allocations familiales sert également de base à des augmentations ciblées des allocations familiales.

La formation est un élément central, avant tout les mesures de formations de rattrapage et les formations continues. Une formation insuffisante ou inadaptée au marché est la principale cause de chômage. Caritas Suisse le dit : « Il faut investir dans la formation continue obligatoire, cet élément central de la prévention de la pauvreté. C'est ce que l'on attend de la Confédération. »

Sont également concernées les mesures qui permettent de concilier vie familiale et vie professionnelle. Les offres de prise en charge extrafamiliales des enfants doivent être gratuites pour les familles pauvres. Car ce sont justement ces familles qui ont besoin de ces offres, les deux parents devant travailler.

La politique de lutte contre la pauvreté doit prévenir la pauvreté – ce n'est pas le rôle de l'aide sociale

Pour Caritas, il faut changer de perspective politique : « Le Conseil fédéral continue de penser que la pauvreté en Suisse doit être combattue par l'aide sociale et est donc l'affaire des cantons et des communes. Ce point de vue doit être corrigé d'urgence. L'aide sociale ne peut répondre aux problèmes structurels. La politique de lutte contre la pauvreté doit prévenir la pauvreté, elle doit investir spécifiquement dans la formation, la politique de l'enfance et de la famille, et dans le marché du logement. » Caritas va s'exprimer fortement dans ce sens lors de la prochaine Conférence nationale de lutte contre la pauvreté qui aura lieu le 7 septembre.

Indications aux rédactions :

Bettina Fredrich, responsable des questions de politique sociale (tél. 041 419 23 37) et Hugo Fasel, directeur de Caritas Suisse (041 419 22 19) sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La prise de position « Pour une lutte efficace contre la pauvreté en Suisse » peut être téléchargée sur www.caritas.ch/prises-de-position

Une vidéo sur le thème de la pauvreté est actuellement disponible sur <https://agirtout simplement.caritas.ch/gabrielle> ; et vous pouvez découvrir sur notre site (www.caritas.ch) le parcours interactif « Survivre au seuil de la pauvreté ».